



Édito du Maire

Le 9 avril dernier, le Conseil municipal a voté le budget primitif à **l'unanimité**. Un budget municipal est l'outil annuel qui permet d'anticiper les recettes et les dépenses de la commune afin de gérer au mieux les finances **dans l'intérêt collectif**.

À ce titre, nous pouvons être satisfaits, fiers même de notre gestion. En effet, la moyenne des excédents de fonctionnement depuis 2014, malgré les baisses de dotations de l'État, est de 521 825 €. Excédents que nous affectons à l'investissement dont le montant total s'élève à 2 279 328 €. À cela, j'ajouterai le remboursement de 869 103 € de capital des emprunts contractés par les prédécesseurs ainsi que 626 473 € d'intérêts...

Parmi les opérations d'investissement réalisées en autofinancement donc sans emprunt, et pour n'en citer que quelques-unes : la rénovation de l'école primaire, le mobilier scolaire et ses équipements informatiques, la chapelle du Comte d'Hespele, les aménagements du cimetière... Sans oublier la renégociation des emprunts dits « toxiques », Salomé ayant été une des premières communes du département du Nord à déposer un dossier au fonds de soutien...

Bonnes vacances à tous

Votre Maire
Pierre Canesse

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le **Salomé infos** d'avril 2019 concernant l'association « GRAINES DE MÉMOIRES »

L'adresse mail est : contact@grainesdememoires.fr

SPECIAL FOOT

- **COUPE DU MONDE FEMININE**

Des retransmissions de matchs de l'équipe de France seront organisées salle des Fêtes du Complexe Raymond Nowacki.

Nous étudierons le calendrier (ouverture le vendredi 7 juin 2019), avec les footeux(euses).

SUR VOS AGENDAS

Samedi 1 juin 2019	TEEN'S PARTY organisé par Cap Anim's, Salle des Fêtes du Complexe Raymond Nowacki de 20H à 23H, entrée + 1 conso : 2€
Dimanche 2 juin 2019	JOURNEE GONFLABLE organisé par Cap Anim's, Salle des Fêtes du Complexe Raymond Nowacki de 10H à 18H, entrée : 5€
Vendredi 7 juin 2019	LES ETS BOUREL équipement , rue de la République (Coisne) fêtent leurs 20 ans d'existence
Samedi 8 juin 2019	REPAS DE L'ESABC Salle des Fêtes du Complexe Raymond Nowacki à 19 H 00
Dimanche 9 juin 2019	PENTECÔTE
Dimanche 9 juin 2019	TOURNOI DE TENNIS DE TABLE Salle Pierre Botte, toute la journée
Lundi 10 juin 2019	FÉRIÉ
Mardi 11 juin 2019	VOYAGE DES AÎNÉS à ST INGLEVERT
Dimanche 16 juin 2019	BREVET CYCLOTOURISME , organisé par le Cyclo Club Salomé à partir de 7H30, salle Cornette du Complexe Raymond Nowacki
Mardi 18 juin 2019	CÉRÉMONIE AU « MONUMENT AUX MORTS » à 11 H
Du vendredi 21 au Dimanche 23 juin 2019	SÉMINAIRE NATIONAL DE SHINKYOKUSINKAI , organisé par l'ASO, salle Pierre Botte au Complexe Raymond Nowacki
Samedi 22 juin 2019	FÊTE DES ÉCOLES (Maternelle 9h-13h) (Primaire 13h-18h) Salle des Fêtes du Complexe Raymond Nowacki
Samedi 22 juin 2019	FÊTE DE LA MUSIQUE , à partir de 18 H, place Bocquet, organisé par la Commune et en collaboration avec l'association FA DIÈSE
Samedi 22 juin 2019	SAYONARA PARTY , organisé par l'ASO Salle Cornette du Complexe Raymond Nowacki à 18 H 30
Jeudi 27 juin 2019	VOYAGE DES CM2 , de l'école Pierre Mendès France à Boulogne sur mer
Samedi 29 juin 2019	GALA DE L'AGS Salle des Fêtes du Complexe Raymond Nowacki à 19 H 00
Dimanche 30 juin 2019	TOURNOI DE FOOT DU CCAS , Complexe Raymond Nowacki de 8H00 à 19H00
Du Lundi 8 juillet au Vendredi 2 août	ACCUEIL DE LOISIRS (Écoles, Complexe Raymond Nowacki + sorties)
Dimanche 14 juillet 2019	FÊTE NATIONALE vers 11 h : Dépôt de gerbes vers 20h : rassemblement place Bocquet pour Retraite aux flambeaux vers 23h : feu d'artifice au jardin des poètes (rue Pierre et Marie Curie)
Jeudi 15 août 2019	ASSOMPTION

PERMANENCE DU CCAS

Tous les mercredis
de 9H30 à 11H30 en mairie
Ou sur rendez-vous, si impossible dans ce créneau horaire.

OBJECTIFS ET ACTIONS DU CCAS

Le CCAS, établit le « Reste à vivre » pour tous les SALOMÉENS dans le besoin... Ce reste à vivre (R.A.V.) est la différence entre toutes les rentrées d'argent du foyer et toutes les charges afférentes à ce même foyer.
La norme européenne a fixé un plancher de 6.50 €/ jour/personne, en dessous duquel le CCAS peut intervenir.

DANS LE CADRE DE L'AIDE ALIMENTAIRE

Le CCAS avec les élu(e)s et ses bénévoles,

- Constitue des colis alimentaires (sans alcool) qui sont distribués tous les mois, à celles et ceux qui ont un reste à vivre inférieur à 6.50 €/jour en partenariat avec PARTAGE EN WEPPEPES. De plus les dons d'enseignes commerciales tels Leader Price, Intermarché ... permettent au CCAS une aide supplémentaire.
- Établit des « bons alimentaires » (sans alcool) acceptés chez Intermarché de la Bassée, et Solepi à Hantay, grâce à la subvention de la mairie et des actions propres visant à recueillir des fonds supplémentaires.
- Effectue les démarches auprès d'EDF et GDF, pour l'obtention des TARIFS VERTS (accordés en fonction du RAV).
- Envoie des dossiers d'aide alimentaire pour les « personnes âgées, handicapées »... de même que le renouvellement des dossiers MDPH et AAH.

EN CE QUI CONCERNE LE LOGEMENT

C'est le CCAS

- Qui peut effectuer les démarches afin d'obtenir le **numéro UNIQUE d'attribution, INDISPENSABLE** à votre demande de logement.
- Qui se rend à la commission d'attribution des logements (C.A.L.) afin de défendre auprès des bailleurs (SIA, LMH, PARTENORD...) les dossiers de demande de logement, et en priorité celles des SALOMÉENS.
- Qui constitue aussi les dossiers du « fonds de Solidarité Logement » (FSL) relatifs aux impayés de loyer, d'eau, d'électricité, impôts...
- Qui établit les demandes de CMU, CMUC et ACS.

LE CCAS de Salomé, par ailleurs,

- Constitue et envoie les dossiers de surendettement.
- Constitue les dossiers d'aide aux travaux pour les propriétaires aux revenus modestes (économie d'énergie).
- Aide à établir les déclarations nécessaires à « Pôle emploi ».
- Aide à régler les litiges avec le département.
- Peut accorder des échéanciers, si nécessaires, pour les paiements des classes de neige, accueil de loisirs, cantine...

En outre, le CCAS, de Salomé

- A signé des conventions avec la CAF, la Sécurité Sociale, et Engie afin que les dossiers présentés par lui, soient traités en priorités.
- A créé une commission spéciale (élu(e)s et bénévoles) afin de pouvoir régler les problèmes urgents et délicats (confidentialité assurée).
- Dans le cadre de « l'aide à la personne », c'est le CCAS qui, après examen des dossiers, attribue des heures de ménage aux personnes âgées, et handicapées (toujours sous conditions de ressources et de santé). Le budget allouée par la mairie à cette aide est de 26 700 €/an, auxquels s'ajoutent les bénéfiques du tournoi de foot « sixte » qui se déroule tous les ans, fin juin au complexe Raymond Nowacki.
- Enfin c'est aussi le CCAS de Salomé qui organise un repas karaoké dansant annuel début décembre, salle des fêtes du complexe Raymond Nowacki, au profit du Téléthon National. (cette année il se déroulera le samedi 14 décembre 2019 à 18h30. Inscription préalable à l'espace multimédia, place Bocquet auprès de Valérie.

ASSOCIATIONS

Le versement des subventions municipales a été effectué en mai, soit 32840 euros.

À NOTER

L'installation de 5 défibrillateurs cardiaques, soit 10 000 euros d'investissement, est en cours : salle des fêtes, salle Pierre Botte, salle Cornette, salle Émile Dubois et à l'école Pierre Mendès France.

NOS COMMERCES ET ARTISANS (suite)

- **Jeanence Coiffure**, place Bocquet – Tél 03 20 29 05 45
- **Boulangerie Pâtisserie Cuvillon**, place Bocquet – Tél 03 20 30 74 96
- **Pharmacie**, place Bocquet – Tél 03 20 29 05 29
- **Crapules & Co**, rue Pasteur – Tél 06 43 36 18 00
- **Natalysse coiffure** à domicile Tél 06 37 49 12 14